

PROCES-VERBAL CONSEIL COMMUNAL DE VUCHERENS



N° 120

CONSEIL DU 31 MARS 2026

Présidence	CHERPILLOD Sébastien
Heure de début :	20h00
Heure de fin	20h48
Appel nominal	21 membres présents – quorum atteint
Excusés	6
Absents	0
Sièges vacants	3
Votations	A main levée
Documents joints à la convocation	PV de la séance du 02 décembre 2025, Préavis 01/2026 ; Préavis 02/2026 ; Préavis 03/2026

ORDRE DU JOUR

1. Accueil – présences 2
2. Adoption de l'ordre du jour, du procès-verbal du 10 juin 2025 2
3. Démissions, assermentations et commissions 2
4. Information du bureau du conseil et courrier 3
5. Informations de la Municipalité 3
6. Préavis 01/2026 « PRÉAVIS 01/2026 « DEMANDE DE CRÉDIT DE CHF 110'000.- POUR LA MISE EN CONFORMITÉ DES OUVRAGES DE CAPTAGE, DE POMPAGE ET DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE » 4
8. Préavis 03/2026 « CRÉDITS COMPLÉMENTAIRES AU BUDGET 2026 » 4
9. Divers et propositions individuelles 5

1. ACCUEIL – PRESENCES

Monsieur le Président souhaite la bienvenue à toutes et à tous pour ce premier conseil de l'année 2026, l'avant-dernier de cette législature.

Résumé des élections

Au premier tour, l'ensemble des candidats a été élu à la majorité absolue. Les trente membres du conseil, suivi de quatre suppléant(e)s ainsi que les quatre sortants de la municipalité, ont tous obtenu leur réélection dès ce premier scrutin.

Pour compléter les douze postes de suppléants requis par la loi, huit nouveaux candidats ont été sollicités. La liste définitive a été déposée dans les délais, validant ainsi une élection tacite des huit suppléant(e)s.

La municipalité a été un peu plus compliquée, faute de candidats dans le délai, les électeurs de Vucherens ont voté sur un bulletin vierge. C'est finalement Monsieur Rémy Royon, élu avec 67 voix, qui a accepté de siéger au sein de l'exécutif.

Le président estime que, au vu du manque d'engagement de nos concitoyen.ne.s, la législature à venir devra être l'occasion de réfléchir très sérieusement à un regroupement régional, il s'agira de poser quelques bases avec nos voisins afin que la réflexion soit la plus crédible possible.

Il adresse un immense merci aux membres du bureau électoral pour le travail accompli ces deux derniers dimanches. Le 8 mars, en particulier, la gestion simultanée de quatre scrutins fédéraux, une élection complémentaire au conseil d'Etat Vaudois et des élections communales a représenté un véritable défi logistique. Pour cette journée intense, nous avons pu compter sur l'appui précieux de deux jeunes citoyens Dylan Hirt et Isaline Steiger.

Le président adresse ses plus vifs remerciements au bureau communal ainsi qu'à l'ensemble des personnes qui se sont investies pour faire vivre nos institutions.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PV

Avant le vote de l'ordre du jour : le point 7, préavis 02/2026, a été retiré à la demande de la Municipalité et ne figure donc plus à l'ordre du jour et ne sera pas discuté.

L'ordre du jour sans le point 7 est accepté à l'unanimité.

Le PV du 02 décembre 2025 est accepté avec 19 voix et 1 abstention.

3. DEMISSIONS, ASSERMENTATIONS ET COMMISSIONS

Rien à signaler.

4. INFORMATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET COURRIER

A la fin de la législature on a par habitude, d'organiser une petite sortie/activité à laquelle seront invités les membres du Conseil Communal financée par nos jetons de présences déposés sur un compte à cet effet. On prévoit de le faire à mi ou à fin septembre, des informations suivront.

Pour remplacer la secrétaire qui cesse son activité à la fin de la législature, on a trouvé une candidate : Isaline Steiger, toute motivée, qui sera présente dans le prochain Conseil.

5. INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITE

LE SYNDIC JEAN-FRANÇOIS PERROUD :

En réponse aux récentes directives du Canton consécutives au drame de Crans-Montana, la Municipalité a chargé le service technique d'effectuer un audit de sécurité sur tous les bâtiments communaux.

- Dans le Restaurant des Trois Suisses les panneaux absorbant le bruit ne sont plus conformes aux normes de sécurité incendie. Leur remplacement doit être effectué rapidement.

- Concernant le local de la jeunesse, un audit a révélé plusieurs non-conformités : une présence excessive de matières inflammables, une aération insuffisante et divers manquements aux règles de sécurité. Par mesure de précaution, l'accès à ce local est désormais limité à un simple dépôt de matériel. Pour leurs activités et assemblées, nous mettrons à leur disposition cette salle ou la salle des Sociétés.

Bonne nouvelle, le pont des Cassettes est terminé, on prévoit une inauguration entre Hermenches et Vucherens, date à définir.

Pour la prochaine législature notre Syndic communique ne pas se représenter à cette fonction.

LA MUNICIPALE VALERIE HIRT :

Concernant le domaine scolaire, l'ASIJ a soumis un projet de préavis à une commission consultative de chaque conseil général ou communal en vue d'une modification de ses statuts. Cette commission a d'ores et déjà siégé et rendu ses conclusions. Nous vous apporterons un complément d'informations sur ce point lors de la rubrique "Divers".

À la suite du départ de la boursière communale, le processus de candidature a permis de trouver une nouvelle collaboratrice. Elle entrera en fonction le 1er mai et sera présentée à l'assemblée lors de notre prochaine séance.

LE MUNICIPAL PATRICK VUAGNIAUX :

Rien à dire ce soir

LE MUNICIPAL URBAIN CHERPILLOD :

Concernant l'intercommunale l'**EMB** : les comptes ont été validés lors de la dernière assemblée. Les travaux ainsi que le plan de financement suivent leurs cours comme prévu, avec une échéance de fin de chantier fixée à fin 2028.

LE MUNICIPAL BLAISE RION :

Les travaux de l'Oasis se poursuivent, mais nécessitent une révision budgétaire qui sera présentée lors de l'assemblée du **28 mai à 19 h 30**. Cet écart s'explique par l'ajout de six lits supplémentaires, l'extension des espaces communs et la mise en conformité avec les nouvelles normes. Tous les détails chiffrés seront fournis à cette occasion.

6. PRÉAVIS 01/2026 « DEMANDE DE CRÉDIT DE CHF 110'000.- POUR LA MISE EN CONFORMITÉ DES OUVRAGES DE CAPTAGE, DE POMPAGE ET DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE »

Urbain Cherpillod nous explique qu'un ensemble de petits travaux est à faire, réparti sur les trois zones de captage des eaux de la Commune de Vucherens. Tous les couvercles doivent être remis aux normes sécurisées, par exemple.

Pour garantir la sécurité au travail et la qualité de notre réseau d'eau, plusieurs interventions techniques sont planifiées : remplacement des échelles d'accès, des siphons et traitement de la corrosion. Ces travaux pourraient nécessiter la fermeture partielle de la route cantonale 601, dossier pour lequel la municipalité est déjà en contact avec la DGMR.

RAPPORT DE LA COMMISSION

Frédéric Finocchio présente les conclusions de la commission, dont il fait partie aux côtés de Muriel Mivelaz et Jean-Blaise Held. La commission préconise l'acceptation de ce préavis.

DEBATS

Luc Olivier demande comment se passeraient les dépassements de budget.

Urbain Cherpillod précise que les amortissements seront calculés sur les chiffres effectifs après travaux. Le poste "divers et imprévus" est maintenu à titre de précaution, compte tenu des incertitudes inhérentes aux chantiers.

Décision

Le préavis 01/2026 est accepté à l'unanimité

8. PRÉAVIS 03/2026 « CRÉDITS COMPLÉMENTAIRES AU BUDGET 2026 »

Valerie Hirtz souligne qu'avec l'entrée en vigueur du modèle comptable **MCH2**, tout crédit complémentaire doit impérativement faire l'objet d'une demande et d'une approbation par le Conseil

avant que la dépense ne soit engagée. Cette procédure garantit que la Municipalité ne dépasse jamais ses compétences financières sans l'aval préalable des élus.

RAPPORT DE LA COMMISSION

Julien Cherpillod fait lecture des conclusions de la commission, dont il fait partie aux côtés de Sasa Radulj et Lary Perroud. La commission préconise l'acceptation de ce préavis.

Camille Trolliet : Concernant le système Polytronic au stand d'Hermenches, le montant de **33 000 CHF** mentionné correspond-il au coût global de l'installation donc la charge pour notre commune est limitée à un quart de ce montant ?

Valérie Hirtz répond que le calcul est fait en fonction du nombre d'habitants, la somme demandée est la part de notre commune.

Luc-Olivier Bünzli l'information que l'Abbaye a été aussi contactée pour participer à ce projet, pas de nouvelles à l'heure actuelle.

Urbain Cherpillod explique qu'initialement, la société de tir d'Hermenches envisageait de financer partiellement ce remplacement par une demande de prêt auprès des Abbayes.

Stéphane Guyaz demande si ça va venir s'ajoute aux excédents de charges sur le budget 2026.

Valérie Hirtz répond que oui.

DÉCISION

Le préavis 02/2026 est accepté par 23 voix, 1 contre et 3 abstentions.

9. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Gabriel Chauvet informe le Conseil que Luc-Olivier Bünzli, Lucie Senn Nura et lui-même ont siégé dans une commission consultative afin de statuer sur un projet de modifications des statuts de l'ASIJ.

Sébastien Cherpillod communique que tous les législatifs et exécutifs de la région ont été consultés, mais, au vu de l'ampleur des dossiers et de la coordination nécessaire le processus va déborder cette législature.

Monique Corthay est inquiète de voir les photos du préavis 02/26 (retiré par la municipalité) et demande ce qu'on va faire.

Sébastien Cherpillod dit que le préavis a été retiré, il n'est pas forcément abandonné, il peut être retravaillé et affiné par la municipalité et être présenté lors d'un prochain Conseil.

Steve Tavolini fait un retour de l'assemblée générale de l'AISTBV à Lucens, le bilan annuel a été formellement approuvé. L'association connaît une croissance importante, son effectif ayant doublé en trois ans pour passer de 7 à 15 collaborateurs. L'objectif actuel est de stabiliser l'activité tout en restant ouvert à l'adhésion de nouvelles communes, sous réserve de faisabilité technique. Enfin, l'acquisition d'un véhicule d'intervention totalement équipé, véritable poste de commandement mobile, a été relevée.

Pour terminer sur une note positive, sachez que l'AISTBV va nous reverser environ **1 300 CHF**. C'est une excellente nouvelle qui souligne la qualité de la gestion de Philippe Pahud. Grâce à sa rigueur, Vucherens bénéficie directement de ces surplus.

Camille Trolliet par rapport au stand de tir, propose qu'il serait bien de suggérer à l'Abbaye de Vucherens d'accepter les femmes.

Sébastien Cherpillod répond qu'il y a des membres du conseil de l'Abbaye dans l'assemblée qui en prendront certainement note, et que le sujet ne concerne pas le Conseil Communal.

Camille Trolliet propose, à la suite du café offert par la municipalité aux Trois Suisses, de passer y boire un verre au terme de la séance du Conseil.

Sébastien Cherpillod répond que c'est ce qui se fait habituellement pour les personnes intéressées, d'autant que ce soir nous sommes relativement tôt.

Steve Tavolini fait la remarque que la chouette de nos armoiries ne figure pas de manière uniforme sur l'ensemble de nos supports et documents officiels

Sébastien Cherpillod en prend bonne note et veillera, à l'avenir, à standardiser l'usage du blason communal en collaboration avec le bureau communal.

Et en souhaitant à tous et toutes une belle période printanière, il déclare levée la séance à 20h48.

Sébastien Cherpillod

Président du Conseil

Jessie Garcia Lara

Secrétaire